

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

## COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 31 octobre 2022

Membres en exercice :  
11

Date de la convocation: 27/10/2022

*L'an deux mille vingt-deux et le trente-et-un octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY*

Présents : 10

**Présents :** Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Bernard RENOY, Alexandre BORRELLY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Votants: 10

Pour: 9

**Représentés:** Michel PHILIP par Régine DE LUCA

Contre: 0

**Excusés:**

Abstentions: 1

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Romain NOEL

### Objet: Echange de parcelles avec Guy Albrand. - DE\_2022\_060

Le Maire rappelle au conseil municipal la demande de M. Guy Albrand qui souhaite échanger des parcelles de terrain avec la commune.

Il souhaite céder les parcelles : section A N° 161, 243, 723, section C N°836, 837, 838, 839, 840, 841, 462 et 463 d'une superficie totale de 6ha 43a 77ca.

En échange des parcelles : section A N°181, 208, 281, 282, 289 et 927 d'une superficie totale de 6ha 43a 17ca.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- DECIDE d'échanger avec M. Guy Albrand les parcelles suivantes :  
Réception des parcelles : section A N° 161, 243, 723, section C N°836, 837, 838, 839, 840, 841, 462 et 463 d'une superficie totale de 6ha 43a 77ca  
Cession des parcelles : section A N°181, 208, 281, 282, 289 et 927 d'une superficie totale de 6ha 43a 17ca.
- DECIDE que les frais notariés seront à la charge de M. Guy Albrand
- AUTORISE le Maire à signer les actes correspondants.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme  
Les jour, mois et an susdits  
Le Maire  
Bernard RENOY

RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 04/11/2022
004-210402343-20221031-DE_2022_060-DE

